

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité d'Henryville tenue le lundi 7 novembre 2016, à 20 h au 854 rue St-Jean-Baptiste à Henryville, sont présents mesdames et messieurs les conseillers; Danielle Charbonneau, Isabelle Deland, Daniel Thimineur, Valérie Lafond et Francine Grenon sous la présidence de la mairesse, Mme Andrée Clouâtre formant quorum.

Absent : Léo Choquette, conseiller

Également présents : Mme Sylvie Larose Asselin, directrice générale et secrétaire-trésorière M. Jean-Pierre Héon, urbaniste et inspecteur municipal.

La mairesse, Madame Andrée Clouâtre, ouvre la séance à 20 h.00

5767-11-2016
Ouverture
de la séance

Il est proposé par Isabelle Deland appuyé par Danielle Charbonneau et résolu à l'unanimité d'ouvrir la séance ordinaire du 7 novembre 2016.

5768-11-2016
Adoption de
l'ordre du jour

Il est proposé par Valérie Lafond appuyé par Isabelle Deland et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le varia ouvert.

5769-11-2016
Adoption du
procès-verbal du
3 octobre 2016

Il est proposé par Francine Grenon appuyé par Valérie Lafond et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance du 3 octobre 2016.

5770-11-2016
Adoption des
comptes à payer
du mois d'octobre
et ratification des
comptes déjà payés

Il est proposé par Isabelle Deland appuyé par Danielle Charbonneau et résolu à l'unanimité :

D'approuver la liste des paiements effectués au mois d'octobre 2016 totalisant la somme de 82,630.61\$.

D'autoriser le paiement des comptes à payer du mois d'octobre 2016 au montant de 58,066.18\$.

Pour un total de comptes à payer de: 140,696.79\$.

Je, soussignée, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés. En foi de quoi, je donne le présent certificat.

Sylvie Larose Asselin, Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Période de
questions

Quelques questions ont été posées.

5771-11-2016
Formation et
adhésion ACP

Attendu que la directrice générale adjointe, Mme Geneviève Lavoie a indiqué son intérêt de participer à une formation le 30 novembre à Laprairie concernant les modifications à la paie pour 2017 ainsi que les déclarations de fin d'année, modifications des lois sur Re Web comprenant la nouvelle loi sur les régimes de pension;

Attendu que la municipalité n'est pas membre de l'Association Canadienne de la paie;

En conséquence, il est proposé par Daniel Thimineur appuyé par Valérie Lafond et résolu à l'unanimité que la municipalité d'Henryville devienne membre de l'ACP et autorise Mme Geneviève Lavoie à participer à la formation pour un montant total de 619.\$ excluant les taxes applicables.

5772-11-2016
Résultat
soumission
déneigement des
chemins
municipaux

Attendu que des appels d'offres pour le déneigement des routes, d'épandage d'abrasifs et de sel ont été publiés sur le site SEAO;

Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu le mercredi 26 octobre à 9:00h;

Attendu que deux soumissionnaires ont répondu à l'appel d'offre soit B. Frégeau et Entreprises Keurentjes;

En conséquence, il est proposé par Daniel Thimineur appuyé par Isabelle Deland et résolu à l'unanimité que la municipalité accorde le contrat à Entreprises Keurentjes, lequel soumissionnaire est conforme, pour le prix annuel de **2016-2017** : 95,630\$, **2017-2018** : 97,400.\$ et **2018-2019** : 99,140.\$ excluant les taxes applicables pour un montant total de 292,170.\$ pour une période de 3 ans, les paiements seront effectués sur présentation de facture de l'Entreprises Keurentjes échelonnés sur 5 paiements payables le 15 du mois, le premier versement est payable le 15 décembre 2016.

5773-11-2016
Adoption du
budget 2017
RIAEPHV

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit adopter les prévisions budgétaires de la régie intermunicipale d'approvisionnement en eau potable Henryville-Venise s'élevant à 113,345.\$ pour la municipalité d'Henryville;

CONSIDÉRANT QUE le budget 2017 a été déposé par cette dernière le 29 septembre dernier pour un montant total de 535,300.\$;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Francine Grenon appuyé par Isabelle Deland et résolu à l'unanimité que le budget 2017 de la régie intermunicipale d'approvisionnement en eau potable Henryville-Venise soit adopté tel que présenté.

5774-11-2016
Dépôt des
déclarations des
intérêts
pécuniaires des
membres du
conseil

Attendu que la directrice générale/secrétaire-trésorière doit transmettre un relevé identifiant les membres du conseil qui ont déposé une déclaration d'intérêts pécuniaires conformément à l'article 360.2 de la Loi sur les élections et les référendums;

Attendu que mesdames Andrée Clouâtre, Danielle Charbonneau, Isabelle Deland, Valérie Lafond, Francine Grenon, ainsi que messieurs Léo Choquette et Daniel Thimineur ont déposé leur déclaration des intérêts pécuniaires à la séance du 7 novembre 2016;

En conséquence, sur la proposition de Francine Grenon appuyé par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que la directrice générale/secrétaire-trésorière constate le dépôt des déclarations et transmettra une copie au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

5775-11-2016
Avis de motion
prévisions
budgétaires 2017

Avis de motion est donné par Daniel Thimineur qu'à une séance ultérieure, il y aura adoption d'un règlement concernant les prévisions budgétaires 2017.

5776-11-2016
Avis de motion
règlement de
taxation 2017

Avis de motion est donné par Francine Grenon qu'à une séance ultérieure, il y aura adoption d'un règlement concernant la taxation pour l'année 2017.

5777-11-2016
Autorisation de
paiement travaux
de pavage

Attendu que la municipalité a octroyé un contrat de pavage mécanisé et de rechargement d'accotements à la compagnie Techroc pour 2016;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Danielle Charbonneau, il est résolu à l'unanimité que la municipalité émette un chèque au montant total de 95,876.51\$ incluant les taxes applicables pour les travaux effectués tel que la soumission déposée.

5778-11-2016
Subvention réseau
routier municipal
PAARRM

Considérant qu'une aide financière est attribuée à la Municipalité d'Henryville relativement au Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour l'année 2016-2017;

En conséquence, il est proposé par Valérie Lafond appuyé par Francine Grenon et résolu à l'unanimité :

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les rues Phénix et Saint-Jean-Baptiste pour un montant subventionné de 12,000.\$, conformément aux exigences du Ministère des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

- 5779-11-2016**
Autorisation de dépenses cartes de Noël/Surdel
- Sur la proposition de Francine Grenon appuyé par Danielle Charbonneau, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise une dépense pour l'impression de cartes de Noël pour la population d'Henryville par la compagnie Surdel.
- 5780-11-2016**
Autorisation de dépenses cartographie et impression cartes municipales
- Attendu que le conseil municipal doit faire imprimer des cartes municipales dans le cadre de la politique familiale et MADA;
- Attendu que les services de Mme Nathalie Deslauriers, infographiste ont été retenues pour produire le tracé et la cartographie de la carte en regard avec la politique familiale et MADA;
- En conséquence, il est proposé par Francine Grenon appuyé par Danielle Charbonneau et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la dépense pour la production du document incluant 10 à 20 heures de travail au taux horaire de 20.\$, le 1^{er} paiement est de : 270.\$ et que le conseil autorise une dépense pour l'impression desdites cartes municipales.
- 5781-11-2016**
Les Consultants SM 7^{ième} décompte
- Attendu que les Consultants S.M. Inc. ont expédié le décompte 7 pour le projet F1520036 concernant la facture 344148 avancement des travaux à 100% au montant de 1,121.01\$;
- Attendu que les Consultants S.M. Inc. ont transmis le plan d'intervention à la municipalité et devra l'expédier au MAMOT ;
- En conséquence, il est proposé par Francine Grenon appuyé par Isabelle Deland et résolu à l'unanimité que la municipalité fasse le paiement de 1,121.01\$ pour l'avancement de 100% des travaux.
- 5782-11-2016**
Approbation plan d'intervention
- Attendu que les Consultants S.M. Inc. ont transmis à la municipalité le document complet du plan d'intervention F1520036;
- En conséquence, sur la proposition de Francine Grenon appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que la municipalité approuve le plan d'intervention transmis par les Consultants S.M. Inc.
- 5783-11-2016**
Demande de remboursement politique familiale
- Attendu qu'une famille a fait une demande de remboursement au bureau municipal en regard avec notre politique familiale lors de l'arrivée d'une nouvelle famille;
- En conséquence, sur la proposition de Daniel Thimineur appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité de rembourser la famille qui a fait la demande pour l'arrivée d'une nouvelle famille pour un total de 100.\$.
- 5784-11-2016**
Demande de soutien financier-Commission des Loisirs/Fête de Noël
- Attendu qu'une demande de soutien financier a été expédiée à la municipalité concernant la Fête de Noël 2016 prévue pour le 11 décembre prochain;
- Attendu que la municipalité a octroyé pour l'année 2015 un montant payable directement à la Librairie Moderne pour l'achat de jouets;
- Attendu que la municipalité pour 2016 va subventionner la Commission des Loisirs d'Henryville pour un montant de 25.\$ maximum, pour l'achat de cadeau pour les résidents de la municipalité d'Henryville;
- Attendu que les inscriptions seront faites à la municipalité comme les années passées et que pour les enfants provenant de l'extérieur de la municipalité un montant de 25.\$ sera requis pour la remise d'un cadeau;
- En conséquence sur la proposition de Daniel Thimineur appuyé par Francine Grenon, il est résolu à l'unanimité que la municipalité octroie un montant de 25.\$ maximum par enfant inscrit provenant de la municipalité d'Henryville selon les inscriptions ou défraiera le coût des cadeaux directement à la librairie.
- 5785-11-2016**
Participation au programme FEPTEU phase 2
- Attendu que la municipalité d'Henryville veut présenter une demande concernant le programme FEPTEU phase 2 dans le cadre de travaux d'aqueduc et d'égout;

Attendu que la municipalité a déjà investi dans un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées en 2016 pour faire exécuter lesdits travaux;

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Francine Grenon, il est résolu à l'unanimité que la municipalité informe le MAMOT de ses intentions pour 2017 et qu'elle désire participer au programme FEPTU phase 2.

**5786-11-2016
Participation au
programme
PIRRL**

Attendu que la municipalité d'Henryville veut présenter une demande concernant le programme PIRRL (programme de réhabilitation du réseau routier local volet-redressement des infrastructures routières locales);

Attendu que la municipalité a déjà informé le Ministère des Transports qu'elle exécutera les travaux tel que présenté par CIMA;

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Francine Grenon, il est résolu à l'unanimité que la municipalité informe le MAMOT et le MTQ de ses intentions pour 2017 et qu'elle désire participer au programme PIRRL tel que présenté par CIMA projet no. N00511G en date du 28 octobre 2016.

**5787-11-2016
Demande de
commandite
Les Seigneuries
du Lac**

Attendu qu'une aide financière a été demandée par les Seigneuries du Lac pour le chauffage et l'entretien de l'église de St-Georges d'Henryville;

En conséquence, sur la proposition de Danielle Charbonneau appuyé par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que la municipalité autorise la directrice générale à émettre un chèque à l'ordre de la Fabrique St-Georges d'Henryville au montant de 1,000.\$ pour l'entretien et le chauffage de l'église.

**5788-11-2016
Demande de
contribution Stage
Maroc 2017**

Attendu qu'une demande de contribution a été reçue pour un Stage-Maroc 2017 par Virginie Bélair, étudiante inscrite dans le profil Enjeux internationaux du programme de Sciences Humaines au Collège de Maisonneuve;

En conséquence sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Danielle Charbonneau, il est résolu à l'unanimité que la municipalité émette un chèque au nom du Collège de Maisonneuve « volet persévérance scolaire » au montant de 100.\$ pour l'étudiante Virginie Bélair.

**5789-11-2016
École Capitaine
Luc-Fortin**

Considérant que l'école Capitaine-Luc-Fortin demande une subvention dans le cadre de la politique familiale adoptée par la municipalité;

Considérant que la municipalité par son objectif est d'encourager la fréquentation à l'école primaire en versant une subvention annuelle afin de diminuer le coût du matériel scolaire;

En conséquence, il est proposé par Isabelle Deland appuyé par Valérie Lafond et résolu à l'unanimité d'accorder la subvention demandée à l'École Capitaine-Luc-Fortin au montant de 4,950.\$ pour l'année 2016-2017.

**5790-11-2016
Achat ordinateur
bibliothèque**

Attendu que la municipalité a dû faire l'achat d'un nouvel ordinateur pour la bibliothèque et faire exécuter l'installation des programmes requis;

En conséquence, sur la proposition de Francine Grenon appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que la municipalité a requis les services de Développement Innovations Haut-Richelieu pour l'acquisition d'un ordinateur et l'installation des programmes requis au coût de 1162.98\$ incluant les taxes.

**Dépôt rapport du
directeur incendie**

Le directeur du service des incendies émet un rapport verbal des activités et dépenses.

**5791-11-2016
Démission d'Alain
Patenaude
Pompier**

Attendu que la municipalité d'Henryville a reçu en date du 27 septembre 2016 la démission de M Alain Patenaude en tant que pompier ;

En conséquence, sur la proposition de Daniel Thimineur appuyée par Danielle Charbonneau, il est résolu à l'unanimité que le conseil accepte la lettre et constate la démission de M Alain Patenaude.

5792-11-2016
Démission de
Denis Gagnon
Pompier

Attendu que la municipalité d'Henryville a reçu en date du 29 septembre 2016 la démission de M Denis Gagnon en tant que pompier ;

En conséquence, sur la proposition de Francine Grenon appuyée par Daniel Thimineur, il est résolu à l'unanimité que le conseil accepte la lettre et constate la démission de M Denis Gagnon.

5793-11-2016
Embauche de
pompier

Attendu que le directeur du service des incendies M. Alain Hétu a reçu des candidatures pour l'embauche de pompiers ;

Attendu que M. Alain Hétu recommande l'embauche de trois pompiers soit Messieurs : Jordan Bertrand, William Guillet et Jordan Lafond Surprenant ;

En conséquence, sur la proposition de Daniel Thimineur appuyée par Danielle Charbonneau, il est résolu à l'unanimité que la municipalité est en accord avec l'embauche desdits pompiers.

Dépôt rapport de
l'inspecteur mun.

Le rapport de l'inspecteur municipal est déposé.

5794-11-2016
Achat de saleuse

Attendu que des soumissions ont été demandées afin de faire l'acquisition d'une saleuse pour le déneigement des trottoirs municipaux;

En conséquence sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Francine Grenon , il est résolu à l'unanimité que le conseil autorise une dépense de 2,800.\$ excluant les taxes pour l'acquisition et la production d'une saleuse provenant du Garage Léo Lord.

5795-11-2016
Demande
d'aliénation et de
lotissement

Attendu que la Municipalité d'Henryville a reçu une demande d'autorisation destinée à la CPTAQ pour des fins d'aliénation et de lotissement, présentée par Thomas Merkl et Daniel Walaszczyk;

Attendu que cette demande a pour objet de morceler et d'aliéner le lot 4 776 989 en deux parties afin de pouvoir le céder aux propriétaires contigus, soit fermes Walas Inc. et Thomas et Johann T. Merkl, tel que démontré sur un plan préparé par Éric Denicourt, arpenteur-géomètre, daté du 11 juillet 2016;

Attendu que cette demande est conforme aux règlements en vigueur sur le territoire de la Municipalité d'Henryville;

Attendu qu'en vertu de l'article 58.2 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, RLRQ, chapitre P-41.1*, la municipalité doit recommander à la CPTAQ les demandes d'autorisation en se basant sur les dispositions 62 de la Loi, soit :

- 1° le potentiel agricole du lot et des lots avoisinants;
- 2° les possibilités d'utilisation du lot à des fins d'agriculture;
- 3° les conséquences d'une autorisation sur les activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles ainsi que sur les possibilités d'utilisation agricole des lots avoisinants notamment, compte tenu des normes visant à atténuer les inconvénients reliés aux odeurs inhérentes aux activités agricoles découlant de l'exercice des pouvoirs prévus au paragraphe 4° du deuxième alinéa de l'article 113 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1)*;
- 4° les contraintes et les effets résultant de l'application des lois et règlements, notamment en matière d'environnement et plus particulièrement pour les établissements de production animale;
- 5° la disponibilité d'autres emplacements de nature à éliminer ou réduire les contraintes sur l'agriculture, particulièrement lorsque la demande porte sur un lot compris dans une agglomération de recensement ou une région métropolitaine de recensement telle que définie par Statistique Canada ou sur un lot compris dans le territoire d'une communauté;
- 6° l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricoles;

7° l'effet sur la préservation pour l'agriculture des ressources eau et sol sur le territoire de la municipalité locale et dans la région;

8° la constitution de propriétés foncières dont la superficie est suffisante pour y pratiquer l'agriculture;

9° l'effet sur le développement économique de la région sur preuve soumise par une municipalité, une communauté, un organisme public ou un organisme fournissant des services d'utilité publique;

10° les conditions socio-économiques nécessaires à la viabilité d'une collectivité lorsque la faible densité d'occupation du territoire le justifie.

Elle peut prendre en considération:

1° un avis de non-conformité aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement et aux dispositions du document complémentaire ou au plan métropolitain d'aménagement et de développement transmis par une municipalité régionale de comté ou par une communauté;

2° les conséquences d'un refus pour le demandeur.

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Daniel Thimineur , il est résolu à l'unanimité que la municipalité recommande à la CPTAQ d'autoriser la demande présentée par Thomas Merkl et Daniel Walaszczyk pour obtenir l'autorisation, dans le but de morceler et d'aliéner le lot 4 776 989 en deux parties afin de pouvoir le céder aux propriétaires contigus, soit fermes Walas Inc. et Thomas et Johann T. Merkl.

**5796-11-2016
Mandat Les
Consultants SM**

Attendu que la municipalité a eu une rencontre avec la municipalité de Saint-Sébastien concernant l'usine de traitement des eaux usées;

Attendu que la municipalité de Saint-Sébastien a reçu en date du 27 septembre, avant la rencontre, une offre de service qui serait conjointe entre les deux municipalités;

Attendu qu'après discussion entre les deux municipalités, la municipalité d'Henryville demande à ce qu'un test de performance soit exécuté par les Consultants SM et nous transmette leurs recommandations pour le bon fonctionnement de l'usine;

En conséquence, sur la proposition de Daniel Thimineur appuyée par Isabelle Deland , il est résolu à l'unanimité que la municipalité n'accepte pas l'offre de service du 27 septembre 2016 et demande à ce qu'une nouvelle offre de service soit expédiée conjointement aux deux municipalités.

**5797-11-2016
Approbation d'un
plan**

Attendu que la municipalité avait mandaté M. Francis Lussier, architecte pour confectionner un plan de réalisation d'infrastructure et d'aménagement dans le cadre de la demande de subvention du PIC 150;

En conséquence, sur la proposition de Danielle Charbonneau appuyée par Francine Grenon, il est résolu à l'unanimité que la municipalité approuve le dépôt du plan proposé en octobre 2016.

**5798-11-2016
Approbation d'un
plan**

Attendu que la municipalité avait mandaté Mme Geneviève Leclerc, architecte pour confectionner un plan de réalisation d'infrastructure et d'aménagement dans le cadre de la demande de subvention des Petites Collectivités;

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Valérie Lafond , il est résolu à l'unanimité que la municipalité approuve le dépôt du plan proposé en octobre 2016 et en autorise le paiement 525.\$ plus les taxes applicables.

**5799-11-2016
Saines habitudes
de vie/
participation
municipale**

Demande d'aide financière du FDT/
Projet : « Des fruits et légumes frais près de chez vous »

Considérant le Fonds de développement des territoires (FDT);

Considérant la Politique de soutien aux entreprises et la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie;

Considérant que le Centre d'Entraide Régional d' Henryville souhaite présenter une demande d'aide financière pour le projet « Des fruits et légumes frais près de chez vous »;

Considérant que le projet répond aux priorités annuelles d'intervention exigées par la MRC du Haut-Richelieu;

Considérant que le projet « Des fruits et légumes frais près de chez vous » est conforme à la réglementation municipale et provinciale en vigueur;

Considérant que la demande d'aide financière est présentée dans la catégorie : Soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie;

Considérant le rayonnement régional du projet présenté;

En conséquence sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Danielle Charbonneau, il est résolu à l'unanimité;

Que le Conseil municipal d' Henryville appuie le Centre d'Entraide Régional d'Henryville qui présente une demande d'aide financière et signera un éventuel protocole d'entente avec la MRC du Haut-Richelieu dans le cadre de la mise en œuvre du FDT du Haut-Richelieu pour le projet « Des fruits et légumes frais près de chez vous »;

Que le Conseil municipal d' Henryville contribue au prorata de sa population, pour un montant de 1 475. \$ non récurrent, pour la réalisation du projet ce qui représente 4.1% des dépenses admissibles;

Que le Conseil municipal d' Henryville participe avec les autres municipalités, à la contribution totale de 20% des coûts du projet incluant la contribution des différents partenaires impliqués.

**5800-11-2016
Comité de suivi
Politique familiale
et MADA**

Attendu que la municipalité d'Henryville doit nommer un comité de suivi dans le dossier de la politique familiale et MADA;

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyé par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que la municipalité nomme pour faire partie du comité de la politique familiale et MADA : Mme Lyne Murray, Mme Isabelle Boyer et M. Marcel Veilleux à titre de citoyens d'Henryville, Mme Francine Grenon, conseillère responsable du dossier « Aînés » ou en son absence Mme. Andrée Clouâtre, mairesse, Mme Danielle Charbonneau, conseillère responsable de la politique familiale, Mme Geneviève Lavoie dga, secrétaire des comités et Mme Sophia Coulombe, représentante du CISSSMC.

Période de questions

Quelques questions ont été posées.

**5801-11-2016
Levée de la séance**

Sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Francine Grenon, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 21 :55 hrs.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, Sylvie Larose Asselin, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité d'Henryville dispose des crédits nécessaires suffisants pour le paiement des déboursés reliés aux résolutions adoptées à cette séance.

.....
Sylvie Larose Asselin

.....
Andrée Clouâtre, mairesse

.....
*Sylvie Larose Asselin, directrice générale
Secrétaire-trésorière*

